

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du village de Hemmingford, tenue le 6 février 2024, le projet de règlement suivant a été adopté :

- Projet de règlement numéro 292-2 relatif au plan d'urbanisme
- Projet de règlement numéro 293-7 relatif au zonage

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi **5 mars 2024** à 19 h 30 au 505, rue Frontière, bureau 5, à la municipalité du village de Hemmingford. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement et de consulter la population.

Ainsi, le projet de règlement cité plus haut vise à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Jardins-de-Napierville (URB-14) afin de :

- modifier les objectifs de densité par affectation ;
- modifier les dispositions sur les réserves résidentielles ;

Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet ne contient pas de dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, situé au 505, rue Frontière, à la Municipalité du village de Hemmingford, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné au village de Hemmingford, le 7 février 2024

Michael Krohn, Directeur général et greffier-trésorier adjoint

(Cet avis est publié au moins 7 jours avant la tenue de la séance)